

## Recensions

### Études, revues, livres

Brassard, André, *Le Développement des champs d'application de l'administration: le cas de l'administration de l'éducation*, Actes du colloque tenu à Montréal le 15 mai 1986 lors du congrès de l'ACFAS, Montréal: Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation, 1987, 154 pages.

*Le Développement des champs d'application de l'administration: le cas de l'administration de l'éducation* pose essentiellement deux questions: le champ de l'administration de l'éducation n'est-il qu'un domaine particulier de l'administration dite «générale», peut-il prétendre à une certaine autonomie?, et, par ricochet, en quels lieux et selon quelles modalités doit se faire la formation des administrateurs de l'éducation?

La pertinence de cette réflexion, alors que depuis quelques années déjà, l'administration de l'éducation semble se chercher une place, est confrontée ces derniers temps par un certain accent - du moins au niveau du discours - mis sur l'importance de l'administration pédagogique, et par certains signes, comme le classement récent de la catégorie administration scolaire dans le secteur de l'éducation par CLARDER.

Mais plus profondément, à l'heure où certaines recherches menées en administration de l'éducation confrontent leurs résultats aux théories de l'administration dite «générale» et mettent en relief la difficulté d'insertion de certaines de leurs conclusions dans les théories qui sont censées les englober, se pose la question de l'éventuelle non-réductibilité des phénomènes de l'éducation organisée à d'autres phénomènes organisationnels.

L'intérêt de ce recueil de communications réside en outre dans le fait de proposer à la lectrice et au lecteur un spectre de positions diversifiées, allant du point de vue néo-libéral à celui, entre autres, de la saisie politique, dans l'école, de luttes s'actualisant sous le couvert du discours et des pratiques pédagogiques.

L'évolution taylorienne du rôle du directeur ou de la directrice d'école, ainsi que celle des lieux (facultés d'éducation, ENAP, départements de sciences politiques...) et du nombre des unités de formation des administrateurs de l'éducation indiquent au passage que les diverses sciences humaines, dans leur accep-